

Communiqué de presse, le 4 novembre 2016

Indicateur officiel

La branche des transports publics mise sur les horaires numériques

Actuellement, les CFF enregistrent chaque année 360 millions de demandes d'horaire numériques sur www.cff.ch et Mobile CFF. Les clients sont de moins en moins nombreux à acheter l'indicateur officiel imprimé. Pour cette raison, la branche des transports publics a décidé de cesser d'imprimer la version complète de l'indicateur officiel suisse à partir de l'horaire 2018. Les horaires intervilles et les horaires régionaux seront toujours disponibles. L'indicateur officiel reste accessible dans sa version numérique.

Les CFF établissent l'indicateur officiel imprimé sur mandat de l'Office fédéral des transports (OFT). L'indicateur officiel se compose de trois volumes. À lui seul, le volume 1 pour les chemins de fer, les transports à câbles et les bateaux comprend 2100 pages. Auxquelles il faut ajouter les 3800 pages des volumes 2 et 3, qui compilent les horaires des liaisons par bus et car postal. Pendant de nombreuses années, l'indicateur officiel imprimé a constitué la principale source d'information des transports publics. Dans les années 80 et 90, il était tiré à quelque 500 000 exemplaires. Mais la demande n'a cessé de diminuer ces dernières années, pour atteindre actuellement les 25 000 exemplaires.

Le produit de la vente de l'édition imprimée ne couvrant plus les coûts d'impression, les conditions de l'OFT ne sont plus remplies pour garantir le financement de l'impression de l'indicateur officiel. Pour cette raison, la branche a décidé de cesser d'imprimer l'édition complète de l'indicateur officiel à partir de l'année d'horaire 2018. L'indicateur officiel pourra toujours être consulté dans son intégralité sur le site <http://www.tableaux-horaires.ch>. Les visiteurs pourront également y imprimer les tableaux-horaires si nécessaire.

En raison de la diminution constante de la demande, la branche des transports publics a décidé que l'horaire 2017 serait le dernier à être proposé intégralement sur papier. Il sera mis en vente prochainement au prix de 16 francs.

Les alternatives gratuites pour les clients

Accessible sur www.cff.ch ou sur l'appli Mobile CFF, l'horaire en ligne est actualisé une fois par semaine – contrairement à l'indicateur officiel imprimé – et peut être consulté à tout moment. Les horaires intervalles, les horaires régionaux et les affiches seront toujours disponibles dans les gares. Des extraits de l'horaire pourront être demandés au guichet en prévision d'un futur voyage, comme c'est déjà le cas actuellement. Enfin, les grandes gares proposeront toujours des terminaux d'information, sur lesquels les clients peuvent consulter l'horaire en ligne. Ainsi, les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet pourront continuer d'obtenir toutes les informations dont elles ont besoin pour leurs voyages en transports publics et imprimer les extraits d'horaire si nécessaire.

Aujourd'hui, la plupart des clients utilisent toutefois les horaires numériques: on enregistre chaque année quelque 360 millions de demandes d'horaire sur l'appli Mobile CFF et le site Internet cff.ch.

Plus d'informations: www.cff.ch/horaire